



La CDC d'Éguzon Argenton a adhéré à Initiative Indre

Le développement économique, l'harmonisation sociale entre les personnels des deux anciennes intercommunalités et les arrêts de trains à Argenton étaient à l'ordre du jour.

Réuni le 11 mai sous la présidence de Vincent Milan, les élus de la communauté de communes Éguzon Argenton Vallé de la Creuse ont décidé d'adhérer à Initiative Indre et de signer une convention de partenariat avec l'association pour la période 2017-2019. Si l'adhésion de 1 000 € a été rapidement approuvée, le montant versé au titre du partenariat a été discuté. Le montant demandé de 7 573 € par an (somme des contributions des deux anciennes intercommunalités) a finalement été réduit à 6 000 €. La reconduction de deux conventions de partenariat spécifiques avec Initiative Indre a également été proposée.

Les conseillers ont accepté d'abonder à hauteur de 2 500 € par an le dispositif Cap jeunes qui permet de subventionner les créateurs d'entreprise de moins de 26 ans. La signature de la convention Cap agri (3 425 € par an) a en revanche été reportée. Des précisions supplémentaires seront demandées à Initiative Indre. Les conseillers ont approuvé une convention de 1 000 € par an avec l'association Egee (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise).

« Charger la mule financièrement »

L'harmonisation du traitement des personnels des deux anciennes communautés de communes était

également à l'ordre du jour. Les thèmes des indemnités pour travaux supplémentaires, du régime indemnitaire, des indemnités pour le travail le dimanche et les jours fériés, du jour de solidarité, des chèques déjeuner, de la prestation sociale pour enfant handicapé, de la participation de la CDC au régime de santé et prévoyance ont été abordés ainsi que la création d'un emploi de directeur général des services. Ces modifications ont été acceptées mais pas toujours à l'unanimité. « Elles vont charger financièrement la mule, a estimé le conseiller d'opposition Ludovic Livernette. À force, va-t-elle s'écrouler ? » David Fernandez, maire de Tendu, tout en recon-

naissant les avancées pour le personnel a regretté « qu'en face de ces dépenses supplémentaires, aucune mesure d'économie ne soit proposée. » En fin de réunion, les conseillers ont adopté à l'unanimité une motion relative au service public ferroviaire en gare d'Argenton. Déplorant le manque de dialogue entre la SNCF et les collectivités locales et soulignant le risque de voir la vie professionnelle et familiale de nombreux usagers se dégrader, elle demande le maintien des horaires actuels dans l'attente d'une véritable concertation ainsi que l'augmentation du nombre d'arrêts de trains Intercités en gare d'Argenton. ■

Jacky Barbaud